

SÉANCE DU 10 AVRIL 2019

L'an deux mil dix-neuf,

Le dix avril,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni au Centre d'Animation et de Loisirs à Ornans sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois d'avril.

**N° 45/19**

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 2 avril 2019
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 17 avril 2019,

**Objet de la délibération :**  
**Multi accueil BADABOUM -**  
**Bail**

Nombre de membres)	
- En exercice :	99
- Présents titulaires	64
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	2
· Dont représenté(e)s	13
· Excusé(e)s :	3
· Non excusé(e)s :	17
- Votants	79

Résultat du vote	
- Pour :	79
- Contre :	
- Abstention :	

**Présent(e)s** Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

M. Mareschal Claude à Mme Viprey Chantal, M. Marechal Philippe à M. Bourgon Jean-Michel, M. Porteret Jean-Claude à M. Daudey Pierre, M. Maire Pierre à M. Bole Léon, Mme Paquiez Patricia à M. Cagnino Jean-Marc, M. Dard Pierre à Chatelain Claude, M. Laithier Didier à M. Bouquet Philippe, M. Ducret Sylvain à M. Grenier Jean-Claude, Mme Calvi Virginie à Mme Galmiche Christelle, M. Bole Joel à M. Marguet Vincent, M. Paul Jacques à M. Hebert Guy, M. Faivre-Pierret Christophe à M. Groshenry Maxime, M. Bourquin Michel à M. Quéte Gérard, M. Pernin Daniel quitte la salle (22h10) et donne procuration à Mme Faivre Sarah

**Suppléé(e)s** M. Monnet Serge suppléé par M. Juste Hubert, M. Chaussarot Michel par M. Bole Olivier

**Excusé(e)s** Mme Berger Danièle, Ms. Dugourd Pascal & Demesmay Maurice

Mmes Faillenet Maryse, Breuillot Christine, Leblanc-Vichard Françoise, Ragot Maryvonne & Boucon-Galimard Sabine, Ms. Maurice Jacques, Percier Pascal, Bardey Philippe, Debray Michel, Pogliano Jean-Louis, Sage Jean-Luc, Maugain Romuald, Petetin Yves, Danguy Alain, Simon Gilles, Bruchon Pierre & Bonnefoi Frédéric

**Absent(e)s**

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Mme Petit Marie-Jeanne, après que M. Pernin ait quitté la séance, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

La CCLL met à la disposition du Multi-accueil Badaboum une surface de 146.44 m<sup>2</sup> pour l'accueil des enfants dans sa maison des services située à Amancey, ainsi qu'un bureau de 16 m<sup>2</sup> au 2<sup>ème</sup> étage, une cour et un préau.

Le Multi-accueil Badaboum est géré par l'Association Départementale ADMR Enfance Jeunesse 25 (ADAEJ 25) et accueille 16 enfants du lundi au vendredi de 7h00 à 17h45.

Il est proposé de renouveler le bail arrivé à échéance, pour une durée d'un an aux conditions suivantes :

- 1 603.60 € par trimestre pour le loyer nu
- 732.20 € par trimestre de provision sur les charges.

Un nouveau bail sera signé en 2020 afin de s'ajuster au calendrier de la convention de Badaboum/CCLL qui sera reconduite en 2020.

Invités à se prononcer, les membres présents, à l'unanimité, autorisent le Président à signer ce bail avec la Présidente de l'association ADAEJ 25.

Communauté de Communes  
Loue Lison  
7, rue Edouard Bastide  
25290 ORNANS

Fait et délibéré en séance, le 10.04.19  
Pour Extrait conforme,  
Jean-Claude GRENIER  
Président

